



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21737
10 septembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETRE DATEE DU 10 SEPTEMBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à notre note 211/90 du 31 août 1990 (S/21686), j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un mémorandum concernant les répercussions économiques et financières de la crise du Golfe sur le Liban.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire examiner d'urgence le présent mémorandum par le Conseil de sécurité, en vue de réduire les graves difficultés économiques que connaît le Liban.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Khalil MAKKAWI

ANNEXE

Mémoire concernant les répercussions économiques et financières
de la crise du Golfe sur le Liban

La crise actuelle dans la région du Golfe et l'application par le Liban des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies imposant un embargo économique contre l'Iraq et le Koweït ont un effet préjudiciable sur l'économie libanaise et aggravent les conditions très précaires résultant de 15 années de troubles dans le pays.

La situation antérieure

Avant le début de la crise, l'économie libanaise était fortement tributaire pour sa survie des recettes tirées de ses exportations, dont une grande partie était destinée à la zone du Golfe, à l'Iraq et à la Jordanie. L'interruption de ces exportations prive à présent le Liban d'une source importante de revenus.

Environ 25 à 30 % de la population active du Liban avait, au cours des 30 dernières années, émigré vers la zone du Golfe, l'Iraq et la Jordanie. Les envois de fonds de cette communauté émigrée faisaient vivre des centaines de milliers de familles restées au pays. Pour un pays qui importe 70 % de ce qu'il consomme, ces envois de fonds compensaient une grande partie du déficit de la balance commerciale qui est une caractéristique constante de l'économie libanaise.

Du point de vue budgétaire, le Gouvernement libanais n'étant pas en mesure de percevoir des impôts, finance la quasi-totalité de ses dépenses par le déficit budgétaire.

D'une façon générale, l'infrastructure physique et institutionnelle du pays connaît un état de détérioration grave, aussi la crise du Golfe n'a pas simplement l'effet de réduire une source de revenus ou de fermer un marché : dans le Liban ravagé par la guerre, il est attristant de noter que ses répercussions frappent malheureusement tous les secteurs.

LA POSITION AUJOURD'HUI

Pertes matérielles et problème des rapatriés

Les communautés libanaises au Koweït et en Iraq sont estimées à 40 000 et 20 000 personnes respectivement, celles-ci travaillant en très grande majorité dans le commerce, les métiers artisanaux, les emplois contractuels et les professions libérales.

Les fonds rapatriés par la communauté libanaise au Koweït en 1989 ont été évalués à 150 millions de dollars des Etats-Unis. Les données relatives sur les envois de la communauté libanaise en Iraq ne sont pas disponibles.

Les avoirs financiers (dépôts bancaires) de la communauté libanaise au Koweït sont évalués prudemment à 500 millions de dollars des Etats-Unis, tandis que la valeur de leurs biens corporels et de leurs avoirs commerciaux se monte à des centaines de millions de dollars.

Une des graves conséquences de la crise du Golfe est que ces communautés qui constituaient autrefois un atout important pour l'économie nationale, reviennent en catastrophe au Liban, où elles ne pourront qu'accroître la masse du segment non productif de la société. Ce problème survient à un moment où des milliers de familles libanaises fuient le Libéria à cause de la guerre civile qui a récemment éclaté dans ce pays.

Pertes liées au commerce

Les exportations libanaises à destination de la zone du Golfe, de l'Iraq et de la Jordanie ont représenté ces dernières années environ 40 à 50 % du total des exportations libanaises. L'arrêt de ces exportations a un effet brutal sur l'emploi et les revenus, aggravant une situation déjà bien critique. Cette situation pose des difficultés particulières dans les professions qui, au fil des ans, se sont orientées vers les besoins du marché dans la zone du Golfe, de l'Iraq et de la Jordanie. Les pertes qui en résultent pour le Liban sont évaluées à 250 millions de dollars des Etats-Unis par an.

Les importations de pétrole à elles seules coûteront à l'économie libanaise 300 millions de dollars des Etats-Unis de plus par an.

Au Liban, le secteur des services est traditionnellement orienté vers les pays du Golfe, l'Iraq et la Jordanie. La quasi-paralysie de ce secteur au lendemain de l'invasion du Koweït coûte à présent au Liban quelque 250 millions de dollars par an. Dans d'autres secteurs, les pertes sont évaluées à 50 millions de dollars par an.

En ce qui concerne les crédits commerciaux, les pertes subies par les Libanais s'élèvent selon des autorités bancaires dignes de foi à 150 millions de dollars au moins.

Incidences monétaires

Une conséquence particulièrement importante de la crise du Golfe pour le Liban est la forte dévaluation de la monnaie nationale, qui a perdu quelque 46 % de sa valeur dans les quatre semaines qui ont suivi l'invasion du Koweït (voir figure). Cet affaïssissement est dû aux pertes enregistrées et anticipées liées aux envois de fonds et aux exportations, ainsi qu'à un brusque accroissement de la demande de conversion en devises fortes des actifs libellés en livres libanaises, qui a coïncidé avec une importante fuite de capitaux, principalement due à une nouvelle perte de confiance dans l'avenir du pays.

Cette chute spectaculaire de la valeur de la livre libanaise a eu pour effet immédiat une flambée des prix des biens et services, ce qui est compréhensible dans un pays qui importe près des trois quarts de ce qu'il consomme. Cela s'ajoutant aux tendances hyperinflationnistes déjà existantes a eu pour effet de désorganiser complètement notamment le système des salaires, des prix et des revenus et de conduire le pays au bord du désespoir et de la désolation. On craint à présent que, si elle n'est pas maîtrisée très rapidement, cette cascade de revers ne provoque au Liban dans un avenir proche de terribles bouleversements sociaux, économiques, voire politiques.

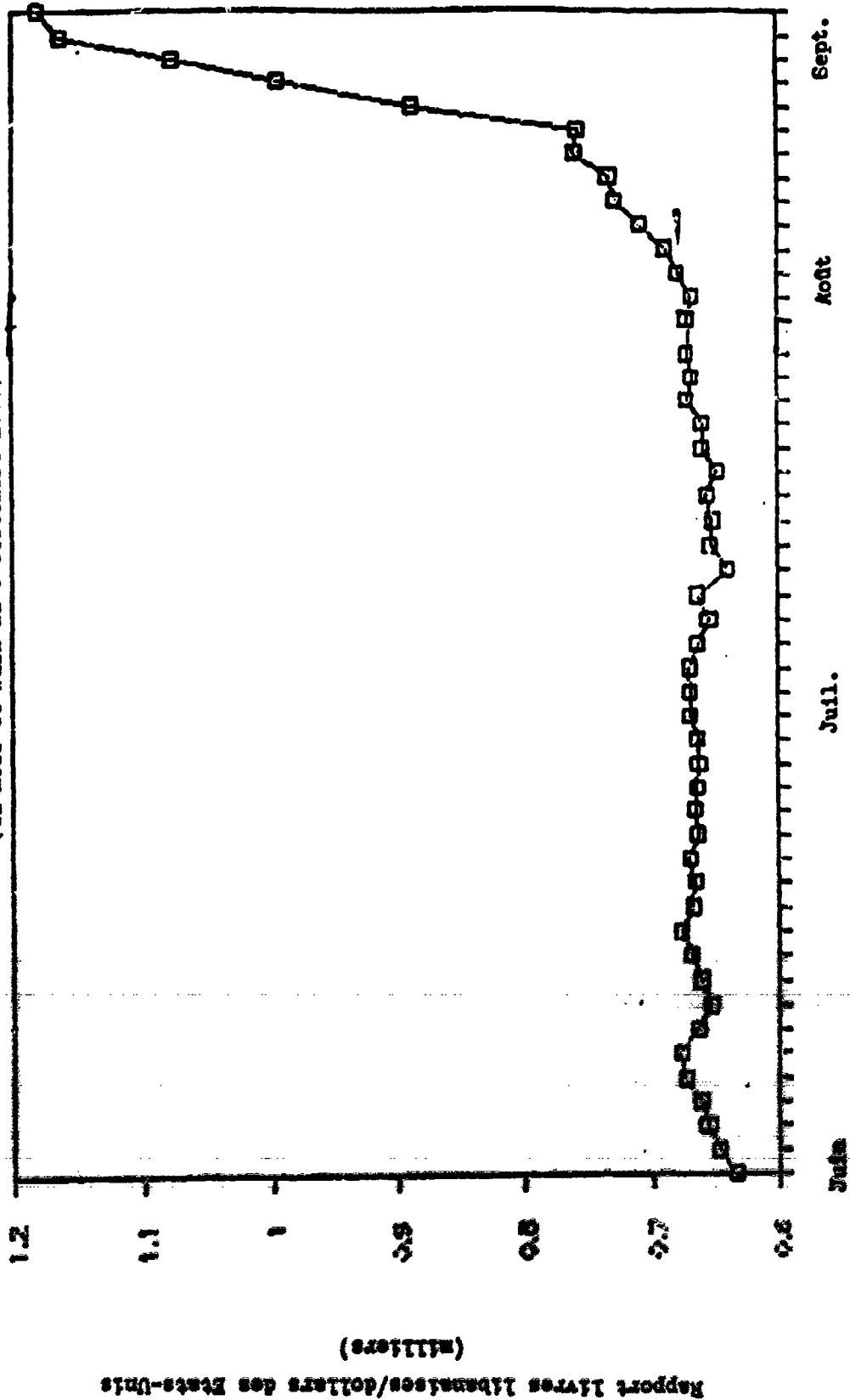
Sources

- Banque du Liban - Rapports annuels 1982-1989;
Banque du Liban - Etudes du Département de statistique et Etudes économiques;
- Chambre du commerce et de l'industrie de Beyrouth - Rapport spécial;
- Ambassade du Liban au Koweït - Rapport spécial;
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés - Rapport spécial;
- FMI, Direction des statistiques du commerce, annuaire 1989.

FIGURE

Marché cambiste libanais

Livres libanaises/dollars des Etats-Unis
(du mois de Juin au 6 septembre 1990)



□ COURS DE CLOTURE